

CENTRALE SOLAIRE  
DES LISIANTHUS



# LA LETTRE D'INFORMATION CENTRALE SOLAIRE DES LISIANTHUS

## #2

JANVIER 2024



## Ça se passe à Bourlens !

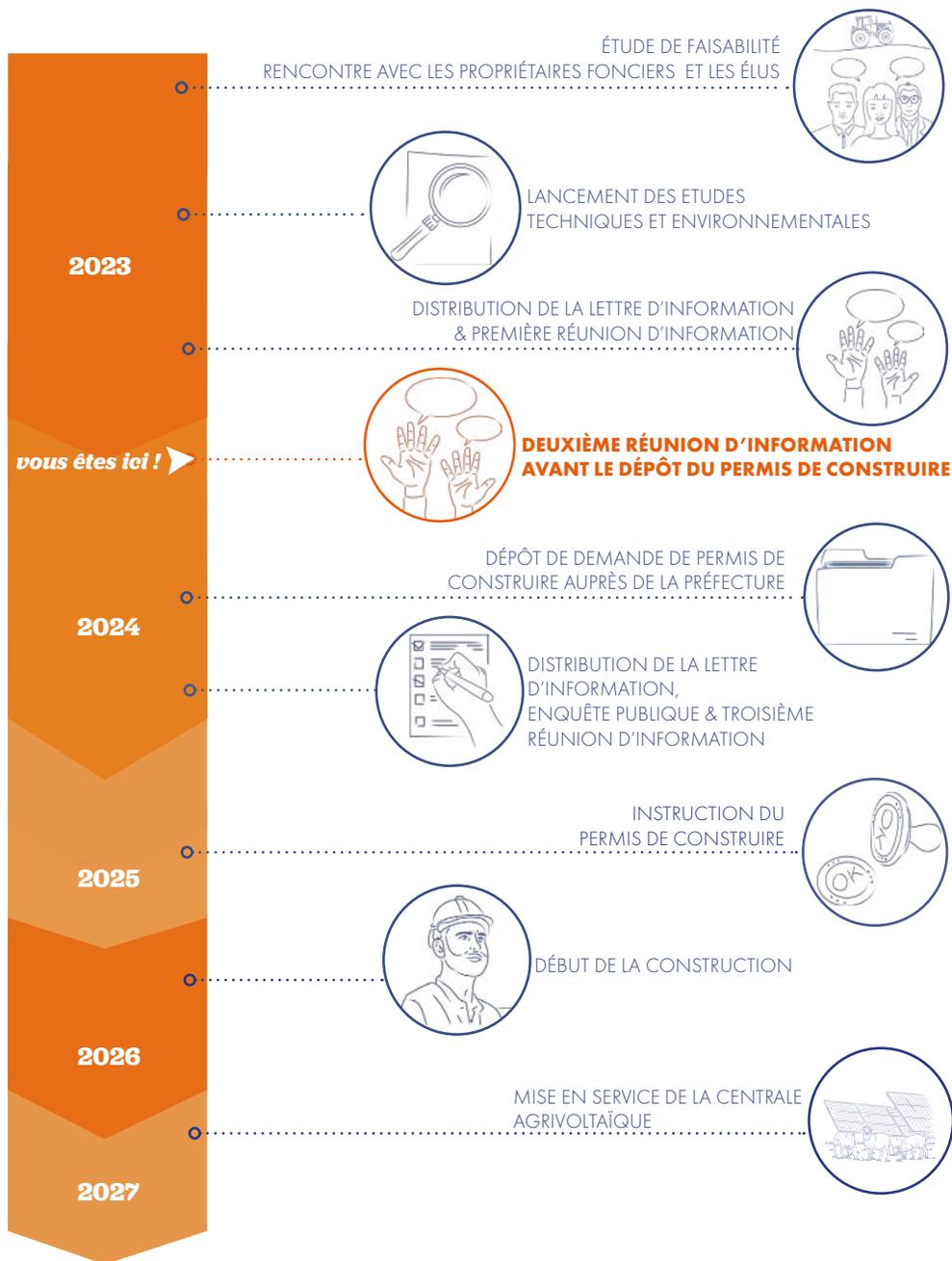


## ACTUALITÉS

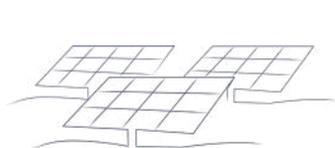
- Réunion d'information  
Le mardi 30 janvier 2024  
de 15h00 à 19h30  
à la Mairie de Bourlens
- Dépôt de la  
demande du permis  
de construire  
courant mars 2023



# Déroulé prévisionnel



# DONNÉES PRÉVISIONNELLES DU PROJET



**13**

Mégawatts-crêtes  
sur **6** hectares  
de panneaux

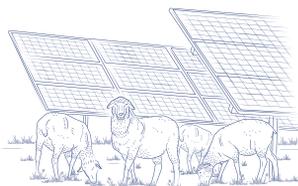


**17 000 MWh/an**  
de production



**7 500 habitants/an**  
alimentés en électricité verte  
(hors chauffage)

## LES ATOUTS DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE EN COACTIVITÉ OVINE



> **Maintien d'un pâturage existant.** Le projet agrivoltaïque permettra de pérenniser l'élevage sur le territoire.

> **Création d'une activité agricole et soutien des éleveurs locaux :**

- nouvelles parcelles pour l'éleveur.
- des animaux protégés des aléas climatiques.
- les panneaux favorisent la pousse et la conservation de la végétation.

> **Impact sur la biodiversité limité,** grâce aux études réalisées en amont et au suivi environnemental assuré durant l'exploitation.

> **Très bon gisement solaire** pour une production d'électricité renouvelable dans un contexte énergétique en crise.



## UNE INSTALLATION RÉVERSIBLE



Le cycle de vie d'un panneau photovoltaïque est maîtrisé de sa fabrication à son recyclage. Sa dette énergétique est remboursée au bout d'un an de production électrique.



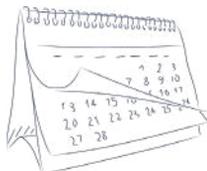
Essentiellement composé de verre, un panneau est recyclable à **+ de 95%**.



Au delà de 25 ans un panneau photovoltaïque fonctionne toujours à hauteur de 80% de sa capacité initiale.

En fin de vie, le démantèlement de la centrale solaire sera **totallement pris en charge par H2air.**

# AGENDA



## **30 janvier 2024** **2ème réunion d'information**

Ouverte à toutes et tous, la réunion d'information est l'occasion pour vous d'en savoir plus sur :

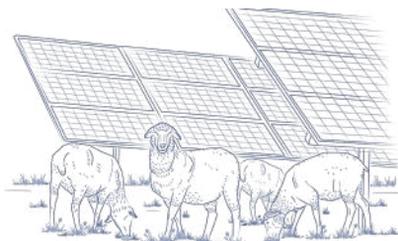
- > ce projet près de chez vous
- > l'agrivoltaïsme
- > l'énergie solaire...

En présence des **responsables du projet**,  
**du maire de Bourlens** et des **éleveurs** !

## **Début mars 2024** **Dépôt du permis de construire**

## **Premier trimestre 2025** **Enquête publique**

Lorsqu'un projet solaire est lancé, une enquête publique est organisée afin de permettre aux habitants d'exprimer leur opinion.



  
POUR UN  
AVENIR SOLAIRE



Fondé en 2008, H2air est un producteur d'électricité renouvelable français et indépendant.

Face à l'urgence écologique, H2air produit de l'électricité renouvelable dans le respect de l'Humain et de l'environnement, conformément aux convictions de l'équipe.

H2air prend en charge toutes les étapes d'un projet, et sera l'exploitant de la future centrale solaire.



**Votre contact : Noémie BÉ**  
nbe@h2air.fr - 06 50 74 32 03

60 rue Benjamin Baillaud  
Bâtiment D  
31500 TOULOUSE

**h2air.fr**  
